

# Flash Info

## IA-IPR Sciences Physiques et Chimiques

### Sommaire :

- **Edito**
- **Témoignages**
- **La révolution du cahier de textes à l'heure du numérique**
- **Sitographie**
- **Manifestations, conférences, ouvrages, articles...**

### Edito

*Nous profitons de ce deuxième flash info pour vous souhaiter à tous une excellente année 2011.*

*Cette année va voir se mettre en place la nouvelle classe de seconde, la prise en compte du socle commun de compétences et de connaissances pour l'obtention du Diplôme National du Brevet, les réflexions sur la réforme de la classe de première et, à la rentrée 2011, la généralisation du cahier de textes numériques. Nous allons bien entendu travailler avec vous sur ses grands dossiers et essayer de vous accompagner au mieux pour mener à bien ces réformes. Nous resterons en tout cas à l'écoute de vos demandes, de vos sollicitations mais aussi de vos inquiétudes.*

*Ce flash info est pour nous l'occasion de*

*faire le point sur le cahier de textes numérique. Nous tenons à remercier Yaël Briswalter, conseiller TICE du Recteur, pour son article qui nous présente tout l'intérêt de ce nouvel outil pédagogique. Mais aussi, nos collègues qui ont bien voulu témoigner de leurs usages pionniers dans ce domaine. Ils se sont souvent lancés avec des outils « maisons » qui n'ont pas toujours la robustesse et la fiabilité de solutions officielles. L'académie et les collectivités locales travaillent à l'implantation d'outils qui garantiront le caractère officiel du cahier de textes, l'archivage des données, une prise en main facile et une bonne ergonomie.*

### Témoignages

**Christelle Wydrzynski, collègue Marie Curie, Tournon-sur-Rhône**

Cela fait plus de deux ans que je pratique le cahier de textes numérique et il présente beaucoup d'avantages :

- Lorsque l'enseignant a son cahier de texte informatisé (type document word ou open office), il a simplement à faire un copier coller. Ainsi, lorsque l'on a plusieurs classes d'un même niveau, on gagne du temps.

- Il peut être rempli directement lors de la séance, lorsque la salle est équipée d'un ordinateur et est connectée à internet.

- L'enseignant peut aussi visualiser (et/ou modifier) son cahier de texte depuis chez lui et par conséquent adapter plus précisément la prochaine séance, si besoin est.

- Des documents peuvent être joints (cours du jour, correction d'exercices...), ce qui évite le gaspillage de papier (développement durable) et ce qui permet à un élève absent d'avoir les documents directement depuis chez lui, pendant sa con-

l'absence, par exemple. Ainsi, il n'est pas obligé d'attendre son retour dans l'établissement et peut anticiper.

- En cas de doute, l'élève ou les parents peuvent le consulter. De plus, l'élève peut visualiser sur une seule page le travail hebdomadaire qu'il a à faire et par conséquent il peut apprendre à s'organiser pour éviter d'être submergé de travail.

Malgré tout il peut présenter quelques inconvénients (toutefois négligeables):

- L'élève qui ne veut pas faire l'effort de noter ses devoirs dans son agenda prétextant le cahier de texte en ligne ou tout simplement l'élève n'ayant pas internet à la maison (environ un ou deux par classe).

- L'enseignant est tributaire d'éventuels dysfonctionnements informatiques. Rares heureusement.

**Daniel Clerc, lycée Vaugelas, Chambéry**

Sans être un véritable environnement numérique de travail, j'ai mis en place l'an dernier, un site Internet destiné à mes élèves. Ce site leur permet de faire le lien entre le travail en classe et le travail à la maison. Les élèves dis-

posent d'un certain nombre d'outils divers et variés. Parmi les plus appréciés : un cahier de textes numérique, des animations au format flash, des explications et des mises au point sur des erreurs constatées en classe ou dans les devoirs.

Les élèves de terminale S se rendent régulièrement sur le site, ceux de seconde ont plutôt tendance à l'utiliser pour préparer les devoirs surveillés. Je n'ai que des retours positifs de la part des élèves et de leurs parents sur ce mode de fonctionnement.

Les inconvénients : cela demande énormément de temps (mise à jour du site, réponses aux questions des élèves qui ont la possibilité de me contacter par mel), tous les élèves n'ont pas la même facilité d'accès à Internet, il y a une grande disparité entre certains élèves qui se rendent quasi quotidiennement sur le site et d'autres qui ne l'utilisent pas du tout.

# La révolution du cahier de textes à l'heure du numérique

## Réticences

Force est de constater que le cahier de textes est actuellement peu utilisé. Les enseignants, souvent, le perçoivent comme une contrainte : passer du temps à rédiger un document soigné, qui ne sera que très peu consulté... À qui est-il destiné ? Aux parents, aux élèves, au chef d'établissement, aux collègues, à l'inspecteur. Parmi ces acteurs, peu sont ceux qui le consultent régulièrement. Aussi trouve-t-on, dans la presse, des articles consacrés à ce document administratif et dont la titrairie est évocatrice : « Davantage de travail pour les enseignants ». Un journaliste — qui brille autant par son pessimisme que par son manque de perspicacité — en vient même à évoquer des « récriminations des inspecteurs » qui font « partie du rituel ». Le cahier de textes, pour certains, n'apparaît, au mieux, que comme une contrainte purement formelle.

Dès lors, les plus inquiets craindront sans doute que l'avènement du cahier de textes numérique constitue non seulement une charge, mais aussi un danger supplémentaires. *Cela ne va-t-il pas me prendre plus de temps encore ? Puis-je sans crainte l'exposer aux quatre vents, risquant ici de le soumettre aux regards d'autrui ?* Les risques seraient pires encore qu'au temps où le cahier de textes transitait de la salle de classe à un casier obscur. On imagine déjà les titres clinquants de quelque journaliste enjôleur : « L'œil de Moscou », « Big Brother dans la classe »...

## Et pourtant...

Le cahier de textes, beaucoup l'ignorent, est une pièce juridique : un document qui fait foi. Ce document peut être saisi dans le cadre d'une enquête judiciaire. Le cahier de textes « traditionnel » (qui répond aux exigences de la circulaire du 3

mai 1961) a en effet constitué à de multiples reprises, pour de nombreux enseignants, une **protection juridique** qui leur a permis de sortir de situations délicates. Le cahier de textes constitue une preuve, par exemple, que le programme a bien été mis en œuvre et que l'institution ne peut être tenue responsable de l'échec d'un élève à un examen. Ne pas remplir son cahier de textes revient donc à s'exposer. L'on craint d'ouvrir le cahier de textes à tous les vents, de peur de se mettre en danger, et cette réticence produit, en réalité, l'effet inverse !

Le regard extérieur des parents ou de l'institution donne lieu à une transparence qui ne peut qu'inciter à la **confiance** : le cahier de textes reflète « le déroulement des enseignements et [permet] de suivre avec précision la progression des apprentissages » ; il précisera « d'une part, le contenu de la séance et, d'autre part, le travail à effectuer, accompagnés l'un et l'autre de tout document, ressource ou conseil à l'initiative du professeur, sous forme de textes, de fichiers joints ou de liens » (*Bulletin officiel* n°32 du 9 septembre 2010). Rempli à l'issue de chaque séance, le cahier de textes numérique permet de montrer la cohérence du travail effectué en classe.

## Un outil pédagogique

La dimension juridique, méconnue, n'est pas ce qui préoccupe les enseignants au quotidien. Leur attention, bien évidemment est avant tout focalisée sur la pédagogie et les acquis de leurs élèves. La plupart des professeurs qui utilisent le cahier de textes numérique ne reviendraient pour rien au monde au cahier de texte papier. Nombreux sont ceux qui préparent, avec un logiciel de traitement de textes, leurs cours, leur progression annuelle, leurs évaluations. Un simple copier-coller suffit souvent pour remplir le cahier de textes numérique. Et cette tâche

(qui se substitue à une autre) offre à l'enseignant de la souplesse dans l'organisation de son travail : il peut remplir son cahier de textes au moment qui lui convient le mieux.

Certes les conditions matérielles (et logicielles) sont en cours d'amélioration et il reste une marge de progression. L'ENT n'est pas disponible à ce jour dans tous les établissements. Mais il est en voie de généralisation. Le processus est très avancé, par exemple, dans les collèges de Savoie et de l'Isère et a été amorcée dans les lycées (généralisation prévue dans un avenir proche). En attendant cette évolution, les établissements utilisent des outils divers (logiciels de vie scolaire, logiciels libres, logiciel fourni avec SLIS, ou Gepi en Haute-Savoie). On mesure l'importance d'opter pour une solution sécurisée (accès avec mot de passe, protection contre des attaques malveillantes) et robuste (les données doivent pouvoir être conservées pendant un an, et le service doit être assuré sept jours sur sept).

Ce qui apparaît comme essentiel pour les professeurs qui utilisent le cahier de textes en ligne est **la plus-value pédagogique** qu'il apporte, par la mise à disposition des liens et des pièces jointes : documents pédagogiques (textes, vidéo, images, sons), activités éducatives sont ainsi accessibles instantanément. La circulaire du 9 septembre 2010 répond parfaitement à nos besoins pédagogiques : le cahier de textes enrichit le cours en connaissances, et aussi en savoir agir : analyser des documents (numériques) avec esprit critique, par exemple. On voit poindre l'acquisition de capacités essentielles liées à l'autonomie, à la citoyenneté, à la maîtrise des TIC, au raisonnement scientifique, à la culture humaniste...

**Yaël BRISWALTER,**  
**IA-IPR de Lettres,**  
**Conseiller TICE du Recteur**

# Sitographie



Un dossier sur le cahier de textes numériques avec des témoignages et des exemples d'utilisation dans les disciplines.

<http://www.educnet.education.fr/secondaire/dispositif/cahier-textes-numerique>



L'espace enseignants de la Commission Nationale Informatique et Liberté propose des fiches méthodologiques, des fiches pédagogiques, des dossiers...

<http://www.jeunes.cnil.fr/parents-profs/>

## éduscol

Le compte-rendu d'expérimentations nationales dont celle du cahier de textes numérique.

<http://eduscol.education.fr/cid49794/experimentations-nationales.html>

## éduca sources

DES RESSOURCES EN LIGNE POUR ENSEIGNER

Un dossier très fourni sur la cahier de textes numérique :

- informations officielles
- généralités
- exemples
- témoignages

<http://www.educasources.education.fr/selecthema.asp?id=144666>

## Site de la mission TICE

Retrouvez en ligne l'article de Yaël BRIS-WALTER et un comparatif des différents cahiers de textes utilisés dans notre académie

<http://www.ac-grenoble.fr/mission-tice/>

# Manifestations, conférences, ouvrages, articles...

### Conférences du CRDP :

« **Le socle, un concept, des pratiques** », Jean-Michel ZAKHARTCHOUK, 23 février 2011

**Gérard FEREY, médaille d'or du CNRS 2010**, jeudi 3 février de 18h à 20h, film de ses travaux, conférence sur les solides poreux, débat sur la place des sciences dans la société et la réforme du lycée. Inscriptions auprès de catherine.cornet@ac-grenoble.fr, avec copie à evelyne.excoffon@ac-grenoble.fr

### Liens pour le collège :

Sur le site **Eduscol** publication des grilles de référence palier 3, de grilles de suivi progressif des compétences, d'un nouveau vademecum commun avec les mathématiques à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid52432/outils-pour-l-evaluation-des-competences.html>

### Le BUP :

**n°928**, novembre 2010, Incertitudes expérimentales

Un article clair et illustré sur l'évaluation des incertitudes expérimentales.

**n°929**, cahier n°1, décembre 2010, Le laboratoire des couleurs

Des manipulations simples, non dangereuses et COLOREES !

### Expositions :

Le musée **EDF Hydrélec** organise du 5 janvier au 13 mars 2011, une exposition temporaire : « **L'eau H<sub>2</sub>O !** », réalisée par l'Espace des Sciences de Rennes. En s'appuyant sur des supports variés (affiches et maquettes interactives), il s'agit d'expliquer : le cycle de l'eau, le traitement de l'eau ...

Et toujours l'exposition permanente :

« **L'eau, l'électricité ... toute une histoire !** »

Renseignements à l'adresse suivante :

[www.musee-edf-hydrelec.fr](http://www.musee-edf-hydrelec.fr)

### Livres :

« **La perruque de Newton** » nouveau volume des « bâtisseurs du ciel » de Jean-Pierre LUMINET

Où l'on admire le génie de Newton pour la physique, mais où l'on apprend qu'il a consacré plus de temps à mener des expériences alchimiques et à étudier la théologie.

« **Mon explication du Monde** » de notre collègue Muriel CHIRON-CHARRIER.

Un vrai cocktail de sciences (eau, air, électricité, lumière ...) sans formules mathématiques, illustré en couleurs.

### Et notre site disciplinaire :

[www.ac-grenoble.fr/disciplines/spc/](http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/spc/)